

de gens nobles, riches et instruits laissent le pays pour retourner en France; mais le gras de la population avec son clergé, sans se décourager, s'attacha de plus en plus au sol de la patrie. Confiant dans leurs sentiments religieux, fiers de leur titre de français, ils restèrent fidèles à leur poste sous la main de la Providence.

Nos pères étaient à peu près soixante-dix mille quand eut lieu ce changement, mais leur confiance ne fut point trompée, et il semble que la bénédiction donnée à Abraham, dans cette promesse du Seigneur "je multiplierai votre race," fut alors renouvelée en faveur du peuple canadien; car aujourd'hui notre population canadienne-française s'est accrue dans un siècle, du chiffre de 70,000 à celui d'un million (1,000,000).

Nos pères ont été diversement jugés par les écrivains qui se sont occupés d'eux; les uns les ont traités avec bienveillance, c'est le grand nombre; d'autres les ont appréciés sévèrement, et enfin d'autres ont été excessivement injustes envers eux, c'est le petit nombre.

Le Père Chrétien Leclercq, récollet, qui écrivait vers la fin du 17^{ème} siècle, disait de nos ancêtres, — dont il nous importe de connaître les qualités et les défauts, — et cela avec une impartialité peu flatteuse même, qu'ils étaient peu soucieux de travailler à leur repos particulier et au repos public, ambitieux et agiles, désireux de récolter avant d'avoir semé, peu unis entre eux et jaloux les uns des autres; mais il leur accordait de la droiture, du dévouement, du désintéressement, de l'honneur, de la probité, un grand fond de religion et de piété, de la bravoure, de l'esprit, l'idée des grandes choses, une bonne éducation domestique, de la politesse, une grande pénétration d'esprit, de l'aptitude pour les arts, un langage exempt de païois: il ajoutait que la colonie avait, à peu d'exceptions près, été peuplée par de braves gens et des gens d'honneur, et que, dans la plupart des cas, les colons étaient soumis à un sévère examen afin de renvoyer en France "les marchandises de contrebande."

En somme, dit le professeur, si nous pouvons ressembler toujours à nos ancêtres, tout ira pour le mieux.

II.

Suivant qu'on veut prendre un léger aperçu de l'histoire d'un pays, ou faire une étude un peu sérieuse de cette même histoire, ou, enfin, en étudier profondément l'ensemble et les détails, on a recours aux abrégés, aux histoires étendues ou aux sources mêmes des enseignements historiques.

Les sources de l'histoire du Canada se trouvent dans ces relations de voyages, dans ces mémoires manuscrits ou imprimés faits par les écrivains contemporains, dans ces documents publics adressés par les gouvernants aux autorités de France; dans ces chroniques diverses des premiers âges de notre histoire, dans ces lettres et correspondances de personnalités éminentes par leur savoir, leur position et leur zèle pour les intérêts de la colonie.

C'est en ayant recours à ces sources diverses qu'on parvient à l'exactitude: c'est ainsi, par exemple, qu'on est arrivé à expliquer et à corriger quelques passages obscurs et inexacts de l'histoire de Charlevoix, cet écrivain si sévère, si juste et si judicieux d'ordinaire.

Les monuments anciens principaux, qui sont les sources de notre histoire, sont ou des livres ou des manuscrits, et il entre dans le plan de ce cours de les indiquer sommairement; car il y a des points, — de ce que nous pouvons appeler notre histoire ancienne, — qui sont excessivement difficiles à éclaircir.

Notons donc: —

Le récit du voyage de Verrazzani qui visita les côtes de l'Amérique du Nord, depuis le 31^o jusqu'au Cap Breton.

Les récits des trois principaux voyages de Jacques-Cartier. — C'est une chose digne de remarque que la lettre de Verrazzani à François I, et les rapports du second et du troisième voyage de Jacques-Cartier nous aient été conservés par un étranger, par Hakluyt, attaché de l'ambassade anglaise à Paris.

Un fragment du récit du voyage de M. de Roberval, et le rapport du voyage de Jean Alphonse de Saintonges ont aussi été recueillis par Hakluyt.

Nous n'avons rien sur le quatrième voyage de Jacques-Cartier, et ce voyage nous serait même tout à fait inconnu si nous n'en avions retrouvé la mention dans un acte de notaire, où l'est parlé des frais encourus pour ce voyage de Jacques-Cartier envoyé à la recherche de M. de Roberval.

Lescarbot nous a laissé le récit de ses voyages, de ceux de MM. de Poutrincourt et de Pontgravé; un examen comparé des deux premiers voyages de Jacques-Cartier et des voyages de M. de Champlain. — Lescarbot a résidé à Port-Royal, en Acadie, où il se livra à des études sérieuses sur les mœurs et les idées des sauvages de l'Amérique: — on a même de lui un poème héroïque, inspiré par les exploits d'un chef sauvage, Mamberton, qu'il avait connu.

Champlain a écrit divers mémoires qui ont eu plusieurs rééditions; notamment une qui date de 1630, faite à Paris, mais qui n'a pas été très soignée; la meilleure paraît être celle de 1632.

L'écrivain Denis, frère de M. Denis de Vitry, qui fut seigneur du fief de la Trinité, à la Carnaudière, près de Beauport, dont un descendant habite l'Angleterre et se nomme Sir Denis de Vitry et auquel est allié la famille des Denis de la Ronde, encore au Canada, — l'écrivain Denis a publié un ouvrage sur les premiers temps de l'Acadie; ouvrage dans lequel on trouve beaucoup de choses intéressantes sur l'histoire des commencements de cette colonie, sur la pêche et sur les dissensions entre les gouvernants qui ont signalé l'époque dont il parle.

ARTHUR CASGRAIN.

(A Continuer.)

EDUCATION.

De la pitié envers les animaux.

La Fontaine l'a dit avec raison, les enfants sont sans pitié, et nos lecteurs auront eu sans doute, chacun en ce qui le concerne, l'occasion de faire depuis longtemps cette triste remarque. Nous voulons aujourd'hui appeler leur attention sur ce penchant à la méchanceté qui se manifeste de si bonne heure chez certaines natures, et qui les porte à chercher un plaisir dans les tourments infligés aux animaux.

Le devoir le plus important d'un maître, c'est de saisir chez ses élèves la première révélation des mauvais instincts pour les réprimer immédiatement. On s'attachera donc avec soin à faire comprendre aux enfants combien il est honteux de faire souffrir des êtres faibles et doux, et combien les enfants eux-mêmes auraient à souffrir à leur tour si les hommes, qui sont plus forts qu'eux, leur faisaient subir tout le mal qu'ils imposent quelquefois à de petits chiens ou à de petits oiseaux. On leur fera comprendre qu'en agissant ainsi ils offensent Dieu, dont la bonté s'étend sur toute la nature, et que s'ils continuent à se conduire de la sorte, lorsqu'ils seront devenus des hommes, ils seront punis par les lois, qui prennent les animaux sous leur protection. Si l'homme a été condamné, après la chute de nos premiers parents, à se nourrir de la chair des animaux, c'est la une nécessité douloureuse, qui lui est imposée comme la souffrance et la mort; mais en dehors de cette nécessité, il n'y a rien qui puisse justifier les mauvais traitements. L'homme, sans aucun doute, a droit de se défendre contre les bêtes fauves; il a le droit, lorsqu'il dresse des chevaux ou des chiens, de se servir de l'éperon ou du fouet; mais dans aucun cas il n'a le droit de battre ou de mutiler un animal dans le seul but de faire sur lui l'essai de sa supériorité et de sa force; dans aucun cas, il n'a le droit de demander au cheval qui traîne des fardeaux ou au bœuf qui laboure la terre, un travail au-dessus des efforts de ces fidèles serviteurs. L'auteur d'un livre à jamais célèbre, Montaigne, a dit dans ses *Essais*: "Il y a un certain respect qui nous attache, et un général devoir d'humanité, non aux bestes seulement, qui ont vie et sentiment, mais aux arbres même et aux plantes. Nous devons la justice aux hommes, et la grâce et la bonté aux autres créatures qui en peuvent être capables." En s'exprimant ainsi, Montaigne n'a fait que traduire un sentiment qui s'est révélé dans le monde avec la religion chrétienne, car c'est cette religion sublime qui a enseigné la pitié, et c'est aussi dans les premiers temps de l'Eglise, c'est dans la *Vie des Saints* qu'il faut chercher des préceptes et des exemples de douceur qui, certes, sont de nature à nous faire rougir de notre dureté, nous qui sommes cependant si fiers de notre civilisation.

Les ermites et les saints des vieux âges chrétiens, en s'éloignant des hommes pour se rapprocher de Dieu, en s'isolant dans les déserts ou dans les bois, se trouvaient perdus au milieu des hôtes de la solitude. Les chevreuils et les cerfs bondissaient autour d'eux sous les ombrages des bois celtiques. Les races paisibles et douces les approchaient sans crainte, parce que l'Eglise leur avait appris à respecter la vie de tous les êtres; parce que, seuls parmi les populations barbares qui les entouraient, ils ne se livraient point au plaisir cruel de la destruction. Leur charité frappa vivement les peuples, et ces pieux solitaires, qui apprivoisaient les animaux par leur douceur, adoucissaient aussi par leur exemple les mœurs des hommes au milieu desquels ils vivaient, et qu'ils domptaient, comme les bêtes fauves, par l'ascendant de leurs vertus.

Que de gracieux récits, que de touchantes leçons, dans la vie des solitaires que l'Eglise a mis au rang des saints! Une sorte de sympathie mystérieuse semble rapprocher d'eux tous les êtres de la